



Compléter en **CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**. Voir instructions complémentaires au dos du formulaire

NE PAS AGRAFER

1. Bénéficiaire

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1.1 Nom(s): | 1.2 Nom(s) de célibataire: |
| 1.3 Prénom(s): | 1.4 Nationalité: |
| 1.5 Date de naissance: | 1.6 Lieu de naissance: |
| 1.7 Localité/Canton d'origine: | 1.8 Sexe: <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M |
| 1.9 Adresse email: | 1.10 Téléphone: |

2. Adresse de domicile

- 2.1 Depuis le:
- 2.2 Propriétaire: Locataire: Sous-locataire:
- 2.3 Rue: N°: 2.4 No Appartement:
- 2.5 Code postal: 2.6 Localité:
- 2.7 C/O Nom: 2.8 Prénom:
- 2.9 Numéro de logement officiel: 2.10 Étage: 2.11 Nombre de pièces:

Déclare formellement que mon (cocher ce qui convient)

Suisses

- Certificat (Confédérés) de domicile de séjour professionnel

Étrangers

- Permis C B Ci G L N F S

Autres (indiquer de quel document il s'agit)

- A été** Perdu(e) Volé (e) Détruit (e)

En date du : Lieu :

Décrire les circonstances:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dans l'éventualité où ce document serait retrouvé, je m'engage à le restituer immédiatement à l'office.

Lieu/Date:

Signature:
(Bénéficiaire ou représentant légal)

Cadre réservé à l'administration

#Quittance:

Collaborateur:

Observations:

INSTRUCTIONS à l'usage des utilisateurs du formulaire X

Formalités	Étrangers: Un délai d'examen de 30 jours est nécessaire pour l'obtention d'un duplicata
Procédure	La demande de duplicata s'effectue par correspondance:  Office cantonal de la population et des migrations Case postale 2652 1211 Genève 2
	Au guichet du service protection, asile et retour uniquement, pour les titulaires de livrets N et F et de permis S: Office cantonal de la population et des migrations Service protection, asile et retour Route de Chancy 90 1213 Onex
Pièces justificatives	Formulaire X dûment complété, daté et signé; Photocopie couleur d'une pièce d'identité en cours de validité ou original pour les titulaires de permis N, F ou S; Déclaration de perte ou vol établie par la police suisse
Pièces complémentaires <i>Pour les titulaires de permis frontaliers et de permis Ci</i>	Justificatif de l'employeur indiquant que le titulaire fait bien partie du personnel.